

Baccalauréat professionnel

Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Niveau 4

Diplôme du Ministère de l'agriculture enregistré au RNCP sous le n°38076 jusqu'au 1^{er} janvier 2029	
Publics concernés <i>(et nombre de participants min. et max.)</i>	<p>Toute personne motivée par la filière équine et sensible au bien-être animal et à la protection de l'environnement.</p> <p>Formation dispensée pour un maximum de 25 participants.</p>
Prérequis, modalités et délai d'accès et accessibilité aux personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un CAPa ou BEPa correspondant à la spécialité du bac pro visé ou être issu d'une classe de 2nde professionnelle agricole ou générale. - Prendre contact avec la MFR pour réaliser un entretien de motivation avec le jeune, sa famille et l'équipe pédagogique. Cet entretien est suivi d'une étude du dossier puis de la décision du directeur de l'établissement dans un délai d'environ 2 semaines si le dossier de candidature est complet. - Démarrage de la formation en septembre. <p>Statuts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statut scolaire ou apprentissage - Interne ou demi-pensionnaire <p>Les personnes en situation de handicap en capacité de se déplacer en autonomie et de manipuler en toute autonomie le matériel spécifique à l'exécution des différentes tâches professionnelles peuvent intégrer cette formation. Un entretien spécifique est réalisé à l'entrée en formation afin d'identifier les éventuels besoins en accompagnement renforcé des apprenants.</p> <p>Un référent handicap est désigné (Dominique ROUCHUT, 05.55.70.98.50, dominique.rouchut@mfr.asso.fr)</p>
Présentation générale <i>(problématique, intérêt)</i> Inscription en formation	<p>Le titulaire de ce diplôme administre ou participe à la gestion économique et commerciale et aux travaux quotidiens d'une entreprise hippique : il assure les soins aux animaux (alimentation, pansage, brossage, paillage...), la maintenance des bâtiments, installations, équipements et l'entraînement quotidien des chevaux qu'il élève ou qui lui ont été confiés.</p> <p>Il travaille en extérieur et pratique l'équitation tous les jours. Il conduit l'entreprise dans le respect des normes en vigueur et du bien-être animal.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Construire son projet professionnel et travailler dans le secteur équin, - Améliorer sa pratique de l'équitation, connaître la gestion des entreprises hippiques et s'assurer du bien-être des équidés.

<p>Contenu de la formation</p>	<p>ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Français, - Anglais, - Histoire-géographie, - Education socioculturelle (ESC), - Mathématiques, - Physique-chimie, - Biologie-écologie, - Education physique et sportive, - Informatique (certification PIX) <p>MODULES PROFESSIONNELS</p> <ul style="list-style-type: none"> - MP1 : Pilotage de l'entreprise hippique, - MP2 : La filière équine, - MP3 : Gestion de l'entreprise hippique, - MP4 : Zootechnie, hippologie, - MP5 : Gestion d'une cavalerie et des prairies associées, - MP6 : Travail du cheval, - MP7 : Choix et utilisation des équipements, bâtiments et installations associés à l'entreprise hippique, <p>MODULE D'ADAPTATION PROFESSIONNELLE (MAP)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equitation d'extérieur
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Formation en présentiel uniquement.</p> <p>Les outils pédagogiques de l'alternance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi individuel, • Visites de structures et interventions de professionnels, • Demi-journées hebdomadaires en centre équestre, • Ouverture aux autres et au monde.
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Capacités générales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles, - Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle, - Développer sa motricité, - Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques. <p>Capacités professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques, - Élaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité, - Communiquer en situation professionnelle, - Caractériser le contexte des activités hippiques, - Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable, - Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal, - Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal, - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Durée	1850 heures en centre sur 2 ans
Dates	A partir de septembre.
Lieu(x)	Maison Familiale Rurale Périgord Limousin Site de Beynac 10 rue de la Croix des Combes 87700 Beynac
Coût par participant	Voir la rubrique « infos pratiques » sur notre site internet ou contacter la MFR au 05.55.70.98.50 ou à l'adresse : mfr.beynac@mfr.asso.fr
Responsable de l'action, contact	Marie-Laure TZAKOS-HERVE - 05.55.70.98.50 marie-laure.tzakos-herve@mfr.asso.fr
Formateurs, animateurs et intervenants	L'équipe pédagogique assure la conduite et/ou le pilotage des modules de formation auprès de l'ensemble des publics ainsi que le suivi des périodes en entreprises. La pratique équestre se fait en partenariat avec les centres équestres des SEYCHAS et du HARAS DU PARC.
Suivi de l'action	Livret d'apprentissage, visites et bilans en entreprise
Evaluation de l'action	Evaluation continue répartie sur les deux années de formation (17 CCF) et quatre épreuves terminales. Le diplôme est validé grâce à l'obtention de la moyenne générale des épreuves. Pas de possibilité de validation partielle du diplôme.
Débouchés possibles	Ces informations sont accessibles via le lien suivant : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38076/ Passerelle en interne : Classe de 1 ^{re} par apprentissage accessible après l'obtention d'un CAPa Palefrenier Soigneur.

SESSION 2021-2023 – indicateurs apprentis

Taux de satisfaction des apprentis	100 %
Taux de réussite aux examens (parmi les apprenants effectivement présentés à l'examen)	100 %
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	50%
Taux d'interruption de parcours	0%
Taux d'insertion professionnelle des diplômés	En emploi (débouchés RNCP) : 50% En emploi (hors débouchés RNCP): 50%